

LES ÉCHOS DU CPAG

N° 122 - 4ème trimestre 2022



COMITÉ DES PÊCHEURS AMATEURS GRANVILLAIS
À PIED • DU BORD • EN KAYAK • EN BATEAU

Pour qu'une partie de
pêche reste une
partie de plaisir

- Escapade ouessantine
- À propos de l'eau de mer
- La pêche en mer

Photo de couverture : Office de tourisme GTM – Estelle COHIER	p. 1	Les rédacteurs : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean-Pierre DURAND Jean LEPIGOUCHET 
Le mot du président	p. 3	
Actualités et réglementation	p. 4 - 5	
Voyage : Escapade ouessantine	p. 6 - 10	
À propos de l'eau de mer : L'eau de mer si courante mais si mystérieuse	p. 11 - 19	
La pêche : La pêche en mer : une approche de la nature et du milieu marin – Étape 1 Le montage du trimestre : pêche au leurre avec avançon	p. 20 - 23 p. 23 - 24	Comité de rédaction : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean-Pierre DURAND Jean LEPIGOUCHET Impression : Imprimerie MAG'PRINT Philippe MARIE 37 bd Alsace-Lorraine 50200 Coutances Tél : 02 33 45 36 71
Nous rejoindre, se renseigner	p. 25	
Bulletin d'adhésion	p. 26	
À table : Dorades express au four	p. 27	
Les rendez-vous	p. 28	

Pour nous contacter, se renseigner :

CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Dr Paul Lavat

50400 GRANVILLE

Portable : 06 83 99 36 90

Courriel : contact@cpagranville.fr

Site Internet : www.cpagranville.fr

Nos permanences : tous les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h à l'adresse ci-dessus

La période estivale, si elle a été ensoleillée et chaude, est devenue très rapidement difficile pour la pêche.

Nombres d'entre vous sont venus nous rendre visite lors de nos permanences du fait de leurs difficultés à remonter des prises, ce qui n'est pas habituel.

Ce constat, plus que partagé, est tout simplement la conséquence de ces épisodes caniculaires.

En premier lieu, l'augmentation de la température a pour premier effet de réchauffer en premier lieu la surface de l'eau puis en second lieu les couches inférieures. La première conséquence de ce phénomène est la diminution de l'oxygène dans l'eau.

Cette élévation des températures augmente naturellement l'évaporation de l'eau. Pour les cours d'eau qui se jettent en mer, le débit diminue et moins d'eau douce arrive en mer. À ce phénomène, l'absence de précipitation depuis plusieurs semaines consécutives n'a fait que diminuer l'apport d'eau douce. La conséquence immédiate est l'augmentation de la salinité de l'eau de mer.

La faune marine est comme nous, les changements importants du milieu sont difficiles à supporter. Ainsi, pour retrouver un milieu équilibré, la seule solution a été de partir vers le petit et le grand large pour retrouver une température idéale et une salinité habituelle.

Ce processus naturel explique en partie la difficulté de la pêche durant cette période, avec bien sur quelques exceptions.

Ainsi, les pêcheurs qui ont globalement mieux réussi sont ceux qui sont partis sur les postes de pêche tôt le matin juste avant le lever du jour, moment où la température de l'eau est un peu plus fraîche et où quelques poissons se risquent à s'approcher des côtes en suivant les bancs de petits poissons.

Pour les pêcheurs de thons, après un début de saison plutôt difficile, des chasses ont été aperçues à partir de la seconde semaine du mois d'août.

Comme souvent dans ces périodes de pêche difficiles, chacun d'entre nous se pose beaucoup de questions sur la situation rencontrée et nous permet d'affiner nos connaissances sur ce milieu marin que nous apprécions fortement et qui nous révèle dans ces moments difficiles des clés pour mieux réussir par la suite.

Espérons que la dernière partie de la saison permettra à chacun de réussir de belles sorties avec de nombreuses satisfactions ce qui permettra de confirmer notre devise :

« Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir. »

Le président,
Patrick ALVES

Assemblée générale du CPAG

L'Assemblée Générale Ordinaire du CPAG se tiendra le vendredi 14 octobre 2022 à 20h

Salle de la Bouchonnerie
Allée des daims – Le Val ès Fleurs - 50400 GRANVILLE

L'ordre du jour comprendra le rapport moral et d'activité, le compte rendu financier, la cotisation, l'intervention Président du Comité 50, les affaires en cours, les questions diverses, le renouvellement des membres du C.A., la remise des trophées et le programme 2023 qui sera l'occasion de fêter les 50 ans du club.

Nous comptons sur votre présence.

Patrick Alves

Le Trophée des 4 saisons du CPAG

Nous vous rappelons que le Trophée des 4 saisons du CPAG se déroulera du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Il sera ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation pour les périodes 2021/2022 et 2022/2023.

Le règlement vous a été envoyé en août 2022 mais il figure aussi dans le site avec la feuille de déclaration de prise dans l'onglet « La partie de pêche » / « Les Trophées ».

Campagne de marquage bar et lieu jaune

Si vous trouvez un bar ou un lieu jaune marqué, notez la date et le lieu de capture, le poids et la taille du poisson ainsi que les numéros des marques.

Contactez Ifremer :

Tél : +33 685 627 688 ou <https://fishintel.ifremer.fr>

Une compensation est prévue pour la fourniture d'informations.

Actualités et réglementation

- **Herbiers** : certains contrôleurs font vraiment du zèle. Concernant les herbiers de zostères, rappelons qu'il y est interdit de gratter ou de fouir. Nous étions d'accord sur ce point avec l'administration. Lors de la réunion du 5 février 2021 à la DDTM de la Manche, nous avons fait acter qu'il était parfaitement possible d'y pêcher le bouquet avec une bichette à lame. Oui mais voilà, l'arrêté de la DIRM pris dans la foulée le 22 février 2021, mentionne dans son article 7 que « **l'arrachage et la récolte des zostères, ainsi que l'arrachage des goémons sont interdits** ». A partir de là, si vous avez dans votre bichette, ne serait-ce qu'un brin de zostère, vous pouvez êtres répréhensibles. C'est un peu exagéré voire abusif. Il faut rappeler que la surface de zostères à Chausey a augmenté de 60 à 70 % depuis les années 60. Et pourtant il y a traditionnellement une pêche du bouquet dans les herbiers depuis des lustres. Alors pourquoi y a-t-il cette véritable « chasse » aux « sorcières » ? Nous avons écrit aux Affaires Maritimes à ce sujet.
- **Autre contrôle que je qualifierais d'abusif** : celui des bateaux à roues. Tout le monde sait qu'il y a le fameux arrêté préfectoral du 26 mai 2020 qui régit l'accès et le stationnement sur l'estran. L'article 2 de cet arrêté liste les véhicules autorisés à circuler sur

l'estran et parmi ceux-ci il y a « **les véhicules utilisés pour la mise à l'eau et la mise à terre des embarcations de plaisance** ». Certains contrôleurs interprètent l'arrêté à leur façon et font des remontrances aux propriétaires desdits bateaux qui, d'après eux, ne devraient pas circuler sur l'estran. On atteint des sommets de ! Là aussi nous avons écrit aux AFFMAR.

- **Convention** : nous avons découvert par le biais d'une affaire que nous avons suivie, qu'une convention a été signée entre le Tribunal de Coutances et l'association Manche Nature. Les personnes verbalisées pour une infraction commise dans l'exercice de la pêche de loisir sont convoquées au Tribunal dans le cadre d'une composition pénale et le délégué du Procureur leur propose, soit de payer directement une amende (en général 150€ pour une petite infraction du type dépassement de quota ou espèce sous taille) soit de suivre une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement organisée par Manche Nature sauf que cette journée est facturée 150 € en faveur de Manche Nature ! A méditer !
- **Nouveau Préfet Maritime** : l'Amiral Marc VÉRAN est en poste depuis le 1^{er} septembre. Outre sa mission militaire, la Préfecture Maritime est compétente dans de nombreux domaines civils tels que la sécurité en mer, l'environnement, les pollutions, les énergies renouvelables, etc...Un site internet à connaître : www.premar-manche.gouv.fr
- **Cétacés** : nous avons eu la visite au local, du Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin (GECC) qui nous a remis des plaquettes d'identification des cétacés et nous a invités à leur faire part des observations que nous pourrions faire (date, heure, lieu ou position GPS, espèce, nombre d'individus, photos éventuellement).

Vos observations sont à envoyer à obs@gecc-normandie-org

Pour en savoir plus : www.gecc-normandie.org

- **Comité de façade** : ce comité de suivi de la pêche maritime de loisir créé pour se concerter avec l'administration, se réunit en général une fois par an au Havre. Les membres représentant le comité 50 viennent d'être nommés ; titulaires : Joël AUBERT (Créances), Allain COSSÉ (Diélette) et Jean LEPIGOUCHET. Suppléants : Patrick ALVES, Luc BOQUET (APPCotentin) et Denis RICHARD (Bretteville-sur-Ay).
- **Hermelles** : comme les zostères, les hermelles sont un habitat à protéger figurant dans la directive européenne « habitats » de 1992. On nous a signalé qu'elles sont en train d'envahir le littoral sous Champeaux.
- **Qualité des eaux littorales** : cet été notre littoral au sud de Granville (Hacqueville, Le Fourneau, St-Pair, Carolles, St-Jean-le-Thomas et Dragey-Tombelaine) a fait l'objet de fermetures à répétition notamment pour le sud de Granville et le nord de St-Pair. Dès qu'il y a de fortes précipitations, les communes ferment leurs plages par précaution et les rouvrent généralement deux ou trois jours après. D'autres secteurs sur la côte ouest et dans le nord Cotentin, ont fait l'objet de mesures similaires. Il y a là un vrai problème et encore, il a fait sec cet été. Nous interrogerons les autorités pour avoir des explications.
- **AG Comité 50** : cette année c'est Granville qui accueillera **l'assemblée générale du Comité 50 le dimanche 20 novembre à 10h à la salle de Hétel**. Venez nombreux. Possibilité de s'inscrire au repas qui suivra (mail ou téléphone au CPAG).

Jean LEPIGOUCHET

Escapade ouessantine

Quel pêcheur n'a pas rêvé de tremper du fil à Ouessant. Nous en avons rêvé, nous l'avons fait. Alors voici un résumé de notre escapade, de notre expérience qui espérons-le, pourra donner des idées à certains lecteurs. Ce résumé se veut plutôt être une incitation au voyage, à découvrir d'autres spots, à partager des moments loin de nos sorties habituelles.

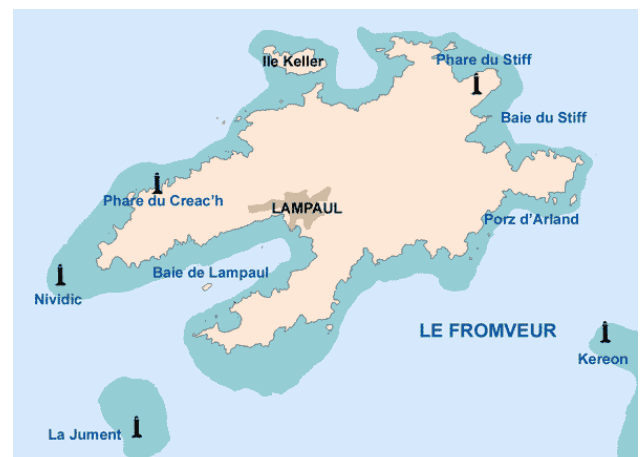
Une telle sortie, avant tout, se prépare. En effet il faut prévoir l'organisation du séjour tel que le couchage, le ravitaillement ainsi que le matériel. Nous décidons de partir à 5 couples dont 6 pêcheurs. Pascal ayant des affinités bretonnes se charge de la logistique. Il nous trouve les gîtes proches des commerces, la voiture de location pour les non-pêcheurs ainsi que les contacts utiles pour visiter et participer aux événements festifs de cette île pleine de traditions. Avec Patrick nous examinons les cartes, repérons les spots de pêche, regardons les vidéos traitant du sujet et établissons la liste du matériel nécessaire pour pêcher dans des profondeurs bien différentes de chez nous.

Pour 6 pêcheurs, il nous faudra deux bateaux. Patrick viendra avec son semi rigide, Gérard, Pascal et moi-même nous nous chargeons de la location d'un second semi rigide qui devra être équipé « pêche » auprès d'un des partenaires du CPAG, Drakkar 50 (d'autres le font également comme STL).

Le départ est fixé le samedi 21 mai avec un RDV à 7h30 sur un parking à l'entrée de l'A84 à Avranches. Nous partons en convoi, Pascal ouvre la route, je le suis en tractant Drakkar 4, Patrick derrière moi et Jean-Benoît ferme la marche. Gérard ayant une contrainte de dernière minute nous rejoindra le dimanche. C'est parti pour 320 km et nous comptons mettre environ 3h30. Comme prévu nous arrivons vers 11h00 au Conquet. Après un casse-croute vite avalé, nous laissons Monique, Annick, Marilou et Séverine à la navette qui les emmènera au port du Stiff à Ouessant. Puis nous nous dirigeons vers Lanildut pour mettre les bateaux à l'eau. Effectivement, avis aux amateurs, préférez mettre votre bateau à l'eau à partir de la cale de Lanildut que du Conquet. La cale est beaucoup plus accessible, l'accueil au port est super, le prix est dérisoire, il y a des parkings gratuits à proximité pour les voitures et les remorques, de plus vous gagnez plusieurs miles de traversée. Ça y est, les bateaux sont à l'eau, l'équipement de pêche est à bord, nous mettons les gilets de sauvetage. Jean-Benoît et Pascal prennent possession de Drakkar 4, avec Patrick nous emmènerons Mapacapi à destination. C'est parti direction le port du Stiff où deux mouillages nous attendent (merci Pascal).

Avant de mettre un pied sur cette île, il est intéressant de savoir ce qui suit (source Wikipédia) :

L'île d'Ouessant (en breton : Enez Eusa) est une île française de la mer Celtique située à l'ouest de la partie continentale de la Bretagne. Il est à noter que les côtes sud de l'île sont baignées par la mer d'Iroise, elle-même incluse dans la mer Celtique. Distante de 18,5 km à l'ouest-nord-ouest de la pointe de Corsen, sur la côte occidentale du Finistère, longue de huit kilomètres et large de quatre, elle est la terre la plus occidentale de la France métropolitaine.



L'île est séparée de l'archipel de Molène par le passage du Fromveur, un froid et puissant courant marin (8 à 10 nœuds) résultant d'une faille locale de 60 m de profondeur.

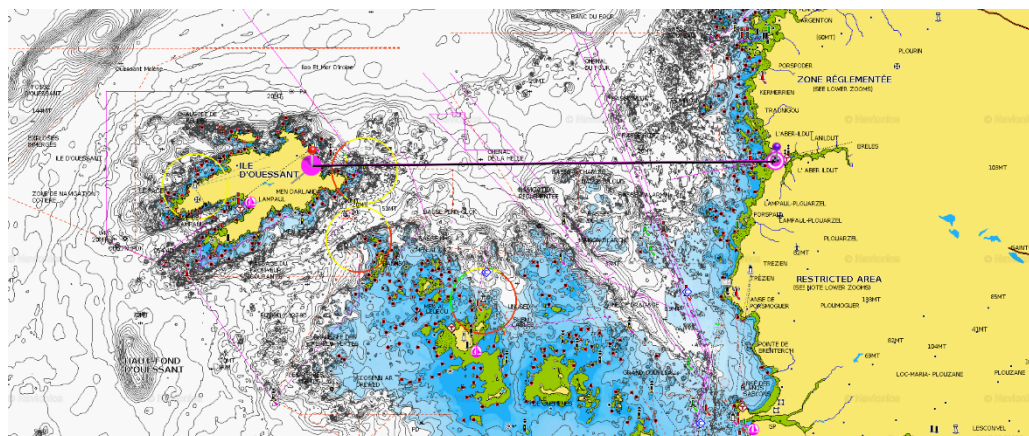
Tout marin connaît cette île du Ponant, ultime escale avant les Amériques. « L'île haute », « l'île de l'épouvante », « l'île des naufragés », tous les marins connaissent ces effroyables surnoms, les perfides écueils qui la ceignent, les brumes qui l'engloutissent un jour sur quatre, et les redoutables courants qui l'enserrent, tel le Fromveur, l'un des plus forts d'Europe. « Qui voit Ouessant voit son sang », nous dit le célèbre dicton breton.

Ouessant est la septième île de la France métropolitaine par la taille. L'île a une forme rappelant celle d'une pince de crabe, l'ouest de l'île se divisant en deux « branches » : la « branche » de Locqueltas au nord, se terminant par la pointe de Pern, et celle de Feunten Velen au sud, se terminant par la pointe de Porz Doun. Ces deux branches encadrent la baie de Lampaul, au fond de laquelle se trouve le bourg de Lampaul, unique agglomération de l'île. L'altitude maximale est de 61 mètres.

À l'est, la baie du Stiff est la seule facilement accessible par la mer avec la baie de Lampaul et le petit port d'Arland. C'est d'ailleurs au fond de cette baie que se situe le port du Stiff, où accostent les navires à passagers ou à marchandises en provenance du continent.

Il faut attendre la marée basse pour découvrir les quatre plages de sable fin de l'île, dont la plus grande est celle du Corz. La centaine de hameaux répertoriés à Ouessant ne sont composés, le plus souvent, que de deux maisons ! Des fermettes en pierre, la plupart transformées en résidences secondaires pour les « gens du continent ». Seules 850 personnes habitent encore l'île à l'année, contre 2 500 en été.

L'île d'Ouessant compte les phares et sémaphores suivants : Kéréon, la Jument, Nividic, Le Créac'h et Le Stiff ainsi que la tour-sémaphore homonyme du CROSS contrôlant le rail d'Ouessant.



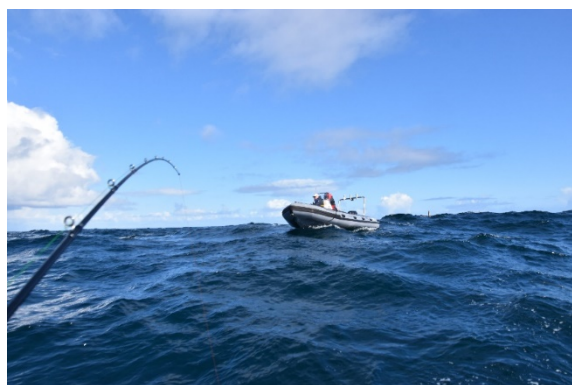
La traversée n'est guère plus longue que Granville / Chausey, nous connaissons cette distance par cœur, alors c'est parti. La distance est la même mais pas la mer, nous rencontrons une mer légèrement formée avec une houle inhabituelle pour nous. Cette houle nous la trouverons à chaque sortie et parfois bien plus importante mais sans jamais se sentir mal à l'aise.

Les deux bateaux naviguent à vue et le canal 72 relie les deux embarcations. Il en sera ainsi à chacune de nos sorties afin de pallier tout problème. Nous arrivons au port du Stiff et apercevons au loin la vedette. Le timing semble être au top. Au port la voiture de location nous attendait pour emmener une partie du groupe avec les bagages rejoindre

le gîte pendant que l'autre partie se charge de gonfler l'annexe qui nous servira tous les jours pour récupérer les semi-rigides au mouillage.

L'ambiance entre pêcheurs est bizarre, la satisfaction certes mais aussi probablement un peu d'anxiété dans chaque tête. On ne se le dit pas mais je suis persuadé que chacun se dit « ça y est nous y sommes, vivement demain, à nous la pêche, ... ».

Le lendemain, tout le monde est fin prêt mais les vents ne sont pas très favorables alors nous décidons de quitter le Stiff et de nous rendre dans la baie de Lampaul où là il y a des mouillages « visiteurs ». Cette baie bien protégée des vents de nord et est nous rapproche du premier spot que nous voulions explorer à savoir : le phare de la Jument. Nous empruntons le passage du Fromveur et pouvons ainsi admirer la côte sud de l'île et confirmer que le courant dans ce passage est bien réel bien que nous soyons en mortes eaux.



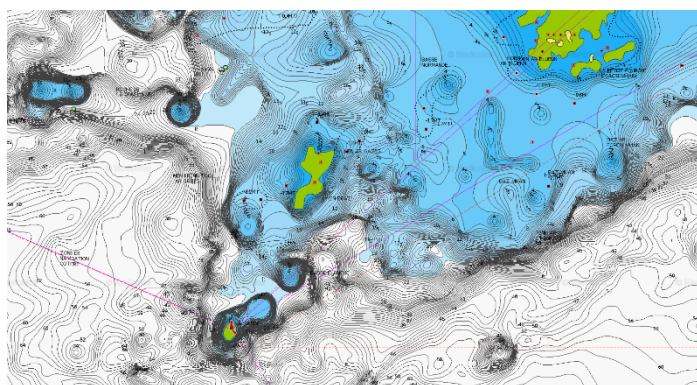
Nous ne sommes pas habitués à pêcher dans des fonds aussi profonds. Là, il nous faut utiliser des montages simples composés d'une tête plombée de 80 à



120 grammes et des jigs de minimum 80 grammes.

Il est difficile de sentir le fond, le courant est fort et par endroits la profondeur dépasse les 80 mètres.

Nous avons décidé de rester sur le secteur de la Jument et de prospector en fonction de la météo le secteur jusqu'au phare de Nividic. Par vent fort de nord nous ferons du long-côte de ce phare jusqu'à Lampaul.



Les lignes de sondes nous montrent l'importance des dénivelés, les passages que nous devons effectuer. Avec une houle fréquente de 3 m, nos capitaines devront garder un œil sur le sondeur. C'est vrai que nous n'avons pas l'habitude de trouver des fonds de 40 à 60 mètres à une centaine de mètres du bord. Nous aurons tout au long de nos sorties de belles touches, pas mal de décrochés, pas mal de casse (surtout certains dont je tairais le nom). Le poisson est là, les prises de lieux jaunes plus cuivrés que sur Chausey et de belles tailles. En simplifiant, nous pouvons dire que nos plus petites prises ouessantines sont les plus grosses chausiaises.



Jean-Benoît, Séverine et Pascal heureux et fiers de leur prise

De retour aux gîtes, pas de répit, nous révisons notre matériel (tresse, bas de ligne fluorocarbure, nœuds, agrafes et leurres).



Patrick nous rappelle quelques montages et tout le monde semble bien attentif en imaginant déjà les résultats du lendemain. Moi j'en ai profité pour parfaire le nœud FG impossible à faire à bord mais tellement agréable au lancer.



Notre GO, Pascal, avait prévu un rendez-vous ce jeudi de l'Ascension à Lampaul avec monsieur le maire et son équipe avant de déguster la spécialité locale, l'agneau sous les mottes. C'est un ragoût d'agneau avec des pommes de terre, des carottes et des oignons et qui cuit pendant environ 4 heures dans des mottes de terre et de tourbe. C'est un véritable délice.





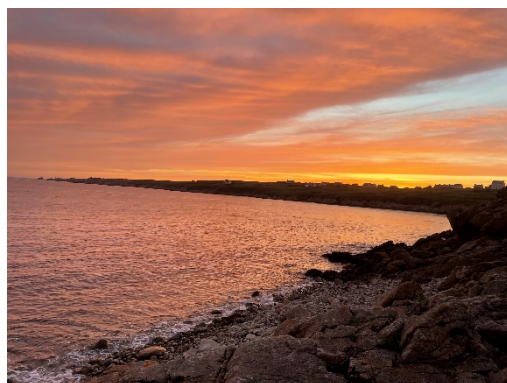
Nous avons également réalisé une balade qui nous a permis de se rendre compte de la force de la marée et des tempêtes qui ont dessiné cette côte spectaculaire et de voir comment les habitants ont organisé leur quotidien (maisons basses avec les crèches – petites dépendances, multiples murets en pierres sèches, ...) pour vivre dans cet environnement qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Après les balades, la pêche, les rencontres amicales avec les insulaires, l'appétit grandit et rien de tel que de savourer nos lieux jaunes. Après une démonstration de Jean-Benoît pour lever les filets, Monique nous concocte un repas de « filet de lieus et son tombé d'oseille » dont voici très sommairement la recette : ébouillantez vos filets dans une grande casserole avec un beau bouquet garni, pendant ce temps-là faites réduire dans une autre casserole votre oseille avec un bon morceau de beurre, une fois votre oseille bien réduite ajoutez de la crème fraîche (normande de préférence) puis servez.



Notre semaine se termine avec une traversée par une mer formée et un vent de nord-est qui arrive dans le bâbord avant et une houle que nous apprécions pour la dernière fois.

Des supers souvenirs avec une météo relativement favorable dans un cadre exceptionnel et un accueil chaleureux des ouessantins. Pour nous, un rêve vient de se réaliser. Alors n'hésitez pas l'expérience mérite d'être vécue et surtout si vous souhaitez en savoir plus pour préparer votre propre escapade venez nous rencontrer lors d'une permanence au bureau du CPAG, nous nous ferons un plaisir de vous en dire plus.



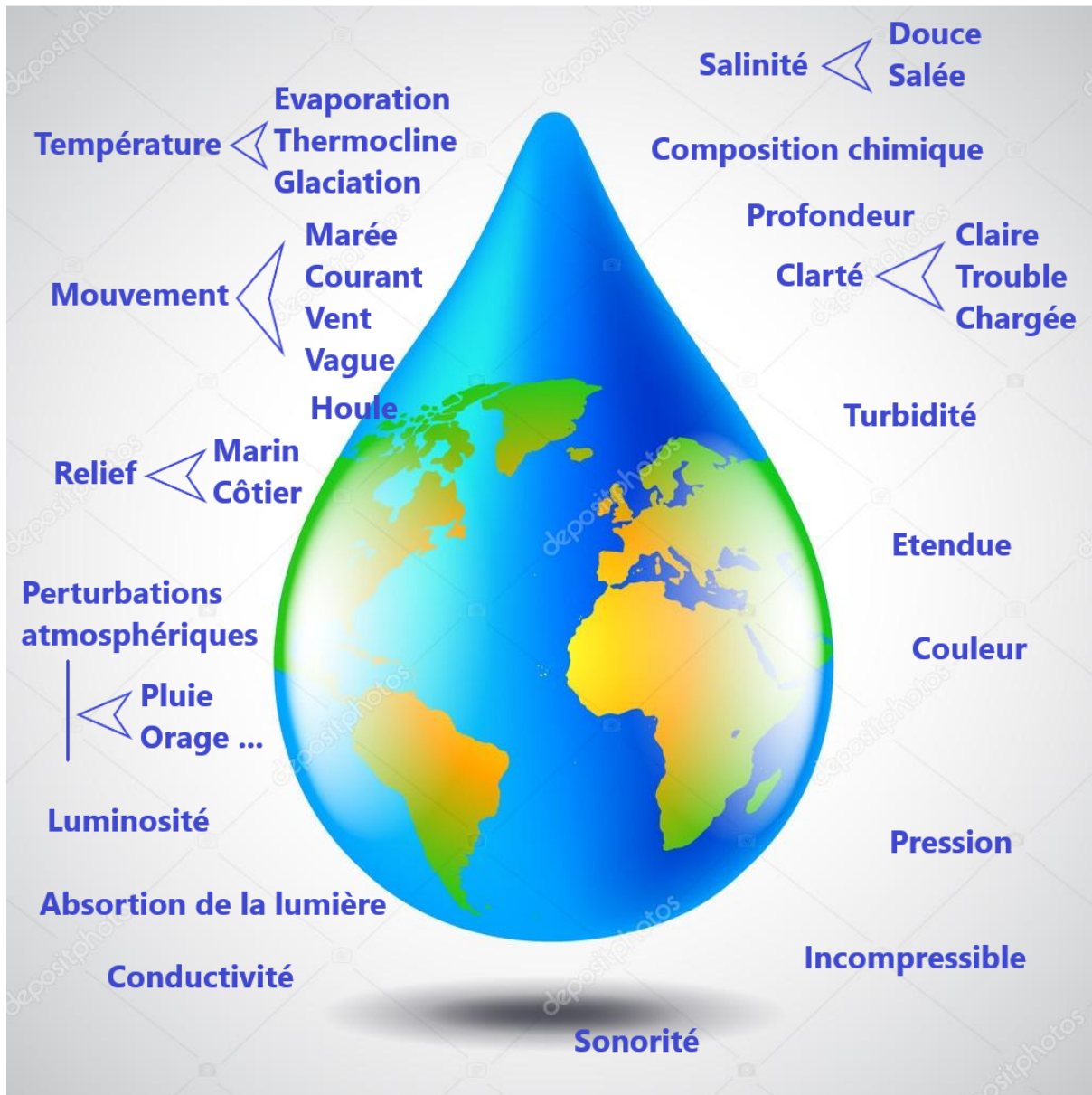
Jean-Luc BRIAULT



L'eau de mer si courante mais si mystérieuse

L'eau de mer qui nous paraît si courante est en réalité une belle énigme pour toute personne qui la regarde et souhaite la comprendre et surtout pour le pêcheur qui aura à en connaître les grands principes pour comprendre le comportement des poissons, des crustacés ou des mollusques pour réussir ses parties de pêche.

L'eau de mer



Si courante mais si mystérieuse !!!!!

La superficie des mers et océans représente plus de 70 % de la surface de la terre. Cela mérite bien de prendre un peu de temps pour comprendre le fonctionnement de cette masse d'eau si spécifique.

Si à première vue l'eau de mer peut paraître uniforme, homogène, la réalité est bien différente.

À propos de l'eau de mer

Il faut bien distinguer ce que nous voyons de l'eau de mer, sa surface et quelques dizaines de centimètres en dessous, c'est-à-dire pas grand-chose de son immense volume qui à ce jour encore n'a pas décelé tous ses secrets.

➤ Sa composition chimique

L'eau de mer est constituée de 96,5 % d'eau pure et 3,5 % d'autres substances comme les sels, les gaz dissous, les substances organiques et des particules solides.

Ses propriétés physiques sont principalement dues aux 96,5 % d'eau pure.

Le chlorure de sodium (Na Cl) n'est qu'un des très nombreux sels composant la solution. On a décelé dans l'eau de mer 60 des 92 corps simples existant à l'état naturel. Certains n'ont peut-être pas encore été découverts...

D'après le site : <https://www.monvr.pf/wp-content/uploads/2014/04/TPComposition-des-oceans.pdf>

➤ Ses caractéristiques

La salinité : pour être simple, la salinité se mesure par la quantité de sel mesurée en grammes dans 1 kg d'eau de mer.

L'océan contient en moyenne 35 grammes de sel par kilogramme d'eau de mer. Si on considère le volume total de l'océan (1370 millions de km³) cela représente 48 millions de milliards de tonnes de sel, soit 95 tonnes par m² sur le globe entier, ou 320 tonnes par m² sur les parties émergées.

La présence de sel dans l'eau modifie certaines propriétés (densité, compressibilité, point de congélation, température du maximum de densité). D'autres (viscosité, absorption de la lumière) ne sont pas influencées de manière significative. Enfin certaines sont essentiellement déterminées par la quantité de sel dans l'eau (conductivité, pression osmotique).

Cependant, la salinité de l'eau de mer n'est pas homogène suivant le lieu, la saison ou encore le degré des précipitations.

Les fleuves, petits ou grands, se jettent par définition en mer et ils déversent de l'eau douce.

Le mélange eau douce eau salée ne se fait que très progressivement et l'eau douce étant moins dense que l'eau de mer, la couche d'eau douce est toujours au-dessus de l'eau salée.

Pour le pêcheur, la pêche dans les estuaires est toujours particulière du fait d'une part de ces couches d'eau et d'autre part du fait que tous les poissons de mer ne supportent pas ce changement de salinité. Les poissons qui supportent ces changements de salinité sont classés parmi les organismes euryhalins comme le saumon, l'anguille, l'épinoche, l'alose, la daurade royale, la dorade grise, le flet, le maigre, le mullet, le bar, le bar moucheté, la sole, ...

Enfin, les conditions météorologiques peuvent exercer une influence sur la salinité de l'eau de mer et ainsi modifier les conditions de pêche. Nous avons pu tous constater qu'après un épisode météorologique pluvieux important tant par le niveau des précipitations en volume que par la durée, que le niveau des prises s'en ressentait très fortement.

La turbidité : la turbidité est une caractéristique optique de l'eau par sa capacité à diffuser ou absorber la lumière incidente. La turbidité est un élément qui influera sur la couleur de l'eau.

La turbidité résulte de la présence dans l'eau de particules en suspension composées d'argile, de limon, de fragments organiques, de plancton et divers organismes microscopiques. Elle modifie la pénétration des rayons de lumière visible et des rayons ultra-violets, donc la photosynthèse et le développement de bactéries.

La couleur de l'eau influe également sur sa température, sa teneur en oxygène, son évaporation et sa salinité.

La couleur et la clarté de l'eau : c'est tellement évident que nous ne nous posons plus la question : pourquoi l'eau de mer est-elle bleue ?

Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène : la première vient du ciel qui est lui-même bleu et qui nous amène la lumière. Ainsi, la couleur bleue de la mer peut s'expliquer par le phénomène de réflexion du ciel sur la mer,

La température : la température de l'eau de mer varie en fonction de plusieurs facteurs comme la profondeur, les conditions météorologiques en surface, les différentes couches d'eau et le déplacement des masses d'eau (les courants).

L'eau de mer n'est pas uniforme et se compose de différentes strates ou couches qui se superposent tout au long de la colonne d'eau et ce selon plusieurs facteurs comme la profondeur ou la salinité.

Température de l'eau et profondeur dans la Manche :

Zone au-dessus de la surface	
Cette zone en contact avec la surface de la mer influe sur la température de la couche supérieure de la mer.	
Profondeur	Température de l'eau
De la surface à 20 m	La température de la couche superficielle de la mer (de 0 à 20 mètres) varie dans la Manche de 5 °C à 14, 15, 16, 17 °C voire plus en fonction des conditions d'ensoleillement, de la couverture nuageuse et de la saison.
De 20 m à 45 m	Zone de thermocline La thermocline représente la tranche d'eau qui organise la transition entre les eaux chaudes de surface et les eaux froides des profondeurs.
De 45 m à 60m	Dans cette couche d'eau, la température varie de 5 °C à 7 °C. Remarque : les lieux jaunes sont présents en permanence à cette profondeur.

À propos de l'eau de mer

La thermocline : Elle désigne une couche d'eau de mer dont la température diminue rapidement avec la profondeur. C'est une ligne de partage entre les différentes masses d'eau.

La thermocline se ressent surtout en hiver et en été : elle agit comme une barrière dans le comportement des poissons.

La lumière solaire est absorbée par la couche supérieure de l'eau qui se réchauffe. Le vent et les vagues déplacent l'eau de la couche de surface ce qui va permettre d'homogénéifier la température de l'eau sur environ une dizaine de mètres. En-dessous, la température de l'eau va baisser très rapidement sur une hauteur de 150 mètres : à 40 mètres elle n'est plus que de 7 °C.

Dans les océans, 90% de la masse d'eau est en dessous de la thermocline et froide de 0 à 3 °C.

D'après : <https://www.aquaportail.com/definition-1067-thermocline.html>

L'eau de mer peut se trouver sous trois états :

- **Liquide** : la mer telle que nous la connaissons dans notre région.
- **Gazeuse** : lors de l'évaporation. Sous l'effet du soleil, 16 milliards de litres d'eau par seconde s'évapore des océans, soit 502 800 km³ par an. Cette vapeur d'eau océanique vient se précipiter en eau douce sur les continents.

L'eau se recycle en permanence sur la surface de la Terre : en moyenne, l'eau passe une semaine dans la biosphère et l'atmosphère, 10 ans dans un lac, 1000 ans dans les calottes glaciaires et plusieurs dizaines de milliers d'années dans les nappes souterraines profondes, les aquifères.

- **Solide** : lors du phénomène de congélation, le point de congélation indique la température de solidification d'un liquide. Les étapes de la congélation sont la cristallisation, la gélification et la solidification. Si le point de congélation de l'eau se situe à 0 °C, il peut descendre jusqu'à -10 °C.

L'eau salée gèle à une température inférieure à 0 °C et l'abaissement de la température de congélation dépend de la concentration en sel. Ainsi, l'eau de mer gèle à -1,9 °C pour une salinité de 35 g/l.

Lorsque de l'eau salée gèle, la glace ne contient pas de sel.

La profondeur et la pression : la zone de minuit se trouve à partir de 1 000 mètres de profondeur, profondeur où il n'y a plus aucune lumière.

A partir d'une profondeur de 2 000 mètres la physionomie des organismes présents change radicalement comme la présence de dents longues et acérées, le système de vision sans être absent devient inutile. Ceci implique que ces organismes développent d'autres capacités de détection, notamment de pouvoir ressentir les vibrations. Enfin, certains prédateurs ont développé des capacités de luminescence.

La zone comprise entre les profondeurs de 1 000 à 10 000 se dénomme la zone hadale.

La pression de l'eau de mer : la pression de l'eau de mer augmente fortement avec la profondeur.

A partir de 4 000 mètres de profondeur, elle représente 2 kg/cm².

A partir de 6 000 mètres de profondeur la pression est 1 100 fois plus élevée qu'à la surface de l'eau.

La pression en mer est de 1 bar (1 000 hectopascals) à la surface et elle augmente de 1 bar tous les 10 mètres.

Ainsi, à 10 mètres de profondeur la pression est de 2 bars, soit 2 kg/cm², à 30 mètres 3 bars soit 3 kg/cm² ...

L'atténuation de la lumière : la lumière en provenance du soleil est atténuée par l'atmosphère avant d'atteindre la surface de l'eau et cette atténuation est amplifiée dans l'eau. Les infra-rouges sont absorbés dès les premiers mètres, peu de lumière atteint les 100 mètres et c'est la nuit noire à 1 000 mètres (zone de minuit).

Les deux phénomènes qui contribuent à l'atténuation de la lumière sont l'absorption et la diffusion.

- **L'absorption :** L'eau de mer est principalement constituée d'eau pure (environ 96,5 %) et l'eau pure est pour la lumière un milieu très absorbant surtout pour les infra-rouges. En second lieu, les substances organiques en suspension contribuent à cette absorption.
- **La diffusion :** la diffusion qualifie les changements aléatoires de la direction d'un rayon lumineux provoqués par les différences d'homogénéité comme des particules en suspension, des différences de densité de l'eau.

Dans l'eau de mer, l'atténuation de la lumière est principalement provoquée par le phénomène d'absorption en fonction de la longueur d'onde (c'est-à-dire de la couleur) et des caractéristiques physiques et chimiques de l'eau de mer.

Correspondance entre la longueur d'onde et la couleur de la lumière visible : les longueurs d'ondes visibles s'étendent de 0,4 µm (violet) à 0,8 µm (rouge).

Tableau des valeurs exprimées en nanomètres (1 µm = 1 000 nm)

400 nm	450 nm	500 nm	550 nm	600 nm	800 nm
--------	--------	--------	--------	--------	--------

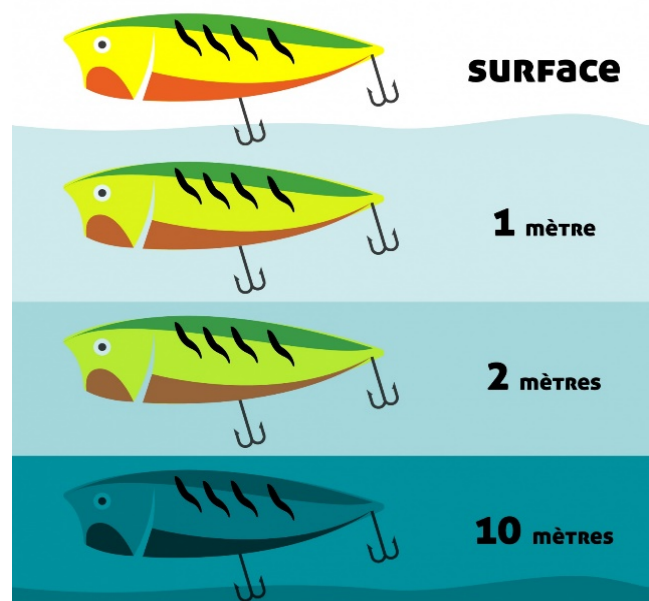
La couleur est pour le pêcheur un vrai casse-tête lorsqu'il s'agit de choisir un leurre.

Un principe simple est souvent appliqué :
Temps clair : leurre clair,
temps sombre : leurre sombre.

Pour faire le bon choix il faut tenir compte de plusieurs facteurs : la couleur de l'eau, la saison, l'espèce recherchée et son agressivité.

Il faut également prendre en compte la manière dont un poisson, un céphalopode perçoit, visualise une proie dans l'eau.

Couleur d'un leurre en fonction de la profondeur

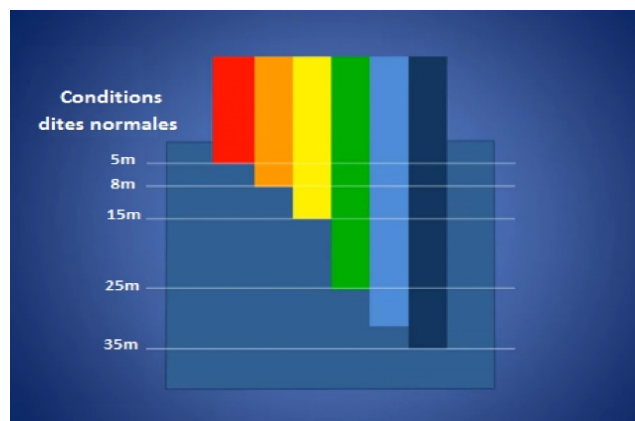


À propos de l'eau de mer

Il faut bien intégrer que la vision d'un poisson n'est absolument pas la même que la nôtre et penser que la vision d'un poisson s'approche plus d'une vue en contraste qu'en couleur.

Ainsi, paradoxalement, si le rouge, l'orangé et le jaune disparaissent rapidement en fonction de la profondeur, en contraste, ils seront plus visibles dans des profondeurs importantes.

La lumière en fonction de la profondeur



Le mouvement de l'eau : le premier constat que chacun peut faire est que l'eau de mer bouge tout le temps, qu'elle est en perpétuel mouvement. Ce mouvement permanent est provoqué par plusieurs phénomènes qui se conjuguent. Ces différents phénomènes sont les marées, les courants, les vagues, la houle, phénomènes générés par la gravitation, les astres (le soleil et la lune), le vent, le relief et les conditions météorologiques.

La marée : c'est le mouvement montant (flux ou flot) puis descendant (reflux ou jusant) des eaux des mers et des océans, causé par l'effet conjugué des forces de gravitation de la terre, du soleil et de la lune, mais également à moindre mesure des autres astres de notre système solaire.

La marée est une onde qui part du pôle Sud, se dirige vers le pôle nord et ce deux fois par jour. Cependant, la propagation de cette onde est contrariée par le relief sous-marin et côtier ainsi que par la force de Coriolis.

Les mouvements de marée se décomposent en plusieurs phases :

- La marée montante ;
- L'étale de haute mer ;
- La renverse de courant ;
- La marée descendante ;
- L'étale de basse mer ;
- La renverse de courant.

Le calcul de la marée se réalise par $1/12^{\text{ème}}$ qui détermine une heure-marée (durée de la marée divisée par 6) qui est différente de l'heure de notre montre et un marnage.

La première heure le niveau de la mer varie de $1/12^{\text{ème}}$, la seconde heure le niveau varie de $2/12^{\text{ème}}$, la troisième et la quatrième heure le niveau varie de $3/12^{\text{ème}}$, la cinquième heure le niveau varie de $2/12^{\text{ème}}$, la sixième heure le niveau varie de $1/12^{\text{ème}}$.

Le marnage représente la différence de hauteur d'eau entre la hauteur d'eau de la marée haute et celle de la marée basse.

Attention : la hauteur d'eau est affectée par la pression atmosphérique et le vent.

Le tableau ci-dessous indique la correction de hauteur d'eau à réaliser suivant le niveau de la pression barométrique.

Une variation de 1 hectopascal entraîne une variation du niveau de la mer de 1 centimètre.

Pression barométrique		Correction en mètre
En millimètre de mercure	En hectopascal hPa	
722	963	+ 0,50
726	968	+ 0,45
730	973	+ 0,40
734	978	+ 0,35
738	983	+ 0,30
741	988	+ 0,25
745	993	+ 0,20
749	998	+ 0,15
752	1003	+ 0,10
756	1008	+ 0,05
760	1013	0,00
764	1018	- 0,05
768	1023	- 0,10
771	1028	- 0,15
775	1033	- 0,20
779	1038	-0,25

Pour nous pêcheurs, ce que nous devons relever sur notre carnet de pêche, c'est pour une espèce de poissons à quelle heure-marée nous avons réalisé une prise.

Concrètement, il suffit de noter sur une feuille ou un carnet à bord du bateau l'heure de la montre de la prise et au retour à la maison de noter sur notre carnet de pêche l'heure-marée correspondante de la manière suivante :

- Lieu jaune : basse mer + 1 heure-marée ;
- Bar : pleine mer + 3 heures-marée.

Les courants : les courants sont provoqués par la marée, le relief sous-marin, le relief côtier, la présence de roches.

Ce qui importe au pêcheur, c'est de bien repérer où se situe les zones, les veines de courant.

Pour nous pêcheurs, ces zones sont des autoroutes alimentaires pour les poissons. De plus, en repérant des zones spécifiques, nous observerons également à proximité des zones de calme, des zones où les poissons pourront se positionner pour attendre l'arrivée de la nourriture sans se fatiguer.

Le pêcheur se concentrera sur toutes les zones des bordures de courants où les prédateurs attendent et guettent l'arrivée de nourriture et de proies.

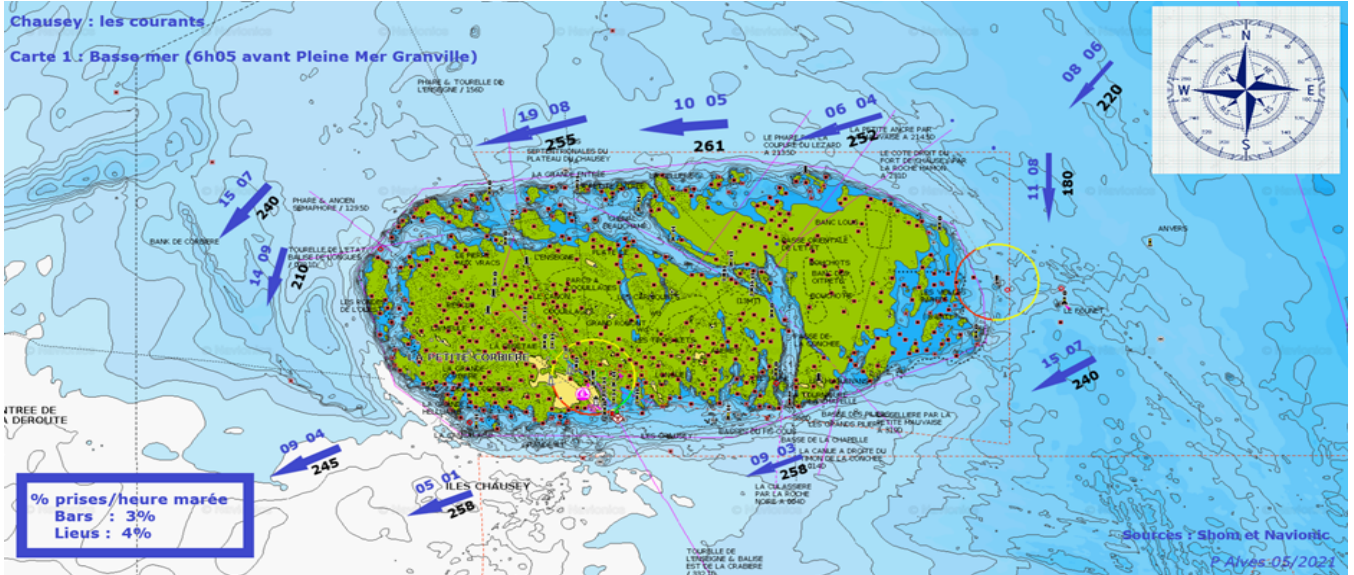
La cartographie marine et plus précisément les documents « courants de marée », éditée par le SHOM, informe de manière précise sur les courants en fonction du moment de la marée, de la direction et de la vitesse du courant pour des marées de vive-eau moyenne de coefficient 95 et de morte-eau moyenne de coefficient 45.

À propos de l'eau de mer

Indication des caractéristiques d'un courant sur une carte des courants de marée :

3518 ➡ 070	3,5 nœuds au 70 pour une vive-eau moyenne de coefficient 95 et 1,8 nœud au 70 pour une morte-eau moyenne de coefficient 45
------------------	---

Un exemple sur l'archipel de Chausey :



Pour nous pêcheurs, le repérage des courants est un excellent facteur de réussite d'une sortie de pêche dans la mesure où cette observation va nous faciliter la localisation des poissons.

La houle et les vagues : la houle se caractérise par le mouvement au large de l'eau d'un océan ou d'une mer sous la pression du vent. L'eau se met alors à bouger, à monter puis à descendre. Lorsque cette houle se rapproche des terres, elle se transforme alors en vagues. Des rouleaux d'eau viennent s'écraser contre les côtes, avant de repartir vers le large sous l'effet des courants.

Pour se former, la houle dépend de plusieurs facteurs : la force du vent, l'espace disponible, et la durée des vents puissants. Bien entendu, la formation de la houle dépend également de la marée.

Il est important de préciser que la formation des vagues dépend également de la forme des fonds marins, de leur profondeur, ainsi que de leur densité. De cette manière, ce sont les fonds marins qui permettent aux mouvements horizontaux de la houle, au large, de prendre de la hauteur verticalement et de se transformer en vagues à l'approche des côtes.

Ainsi, lorsque le fond marin est plat, ou en légère pente, les vagues formées à proximité des côtes seront peu hautes et impressionnantes. À l'inverse donc, lorsque le fond marin est abrupt, composé de crevasses ou de pentes vertigineuses, les vagues sont elles aussi particulièrement creuses et hautes.

Pour le pêcheur, le phénomène des vagues est intéressant car il permet de faire bouger l'environnement marin, sable, algues et donc les coquillages, les crustacés, permettant ainsi aux prédateurs d'avoir à disposition une nourriture abondante sans recherche

particulière. De plus, lorsque les vagues s'écrasent, un apport en oxygène se produit de manière plus ou moins important selon la force des vagues.

Ainsi, les zones d'écume seront très souvent à exploiter par le pêcheur.

Le son dans l'eau de mer : le son se propage très bien dans l'eau de mer et à une vitesse élevée de l'ordre de 1 500 mètres/seconde. Cette vitesse est une approximation car dans l'eau de mer, la vitesse du son sera variable en fonction de la profondeur, de la pression, de la salinité, de la température et de la densité de l'eau de mer.

Exemple : la vitesse du son dans l'eau de mer à 20 °C et à 10 mètres de profondeur est égale à 1 521,6 mètres/seconde.

Ce constat s'explique par une caractéristique de l'eau qui est son incompressibilité. Le son étant une onde avec une fréquence, cette onde va rebondir sur les particules d'eau et ainsi se déplacer.

Pour nous pêcheurs, la discrétion est incontestablement un atout pour la réussite de notre sortie de pêche.

En conclusion, regardons la mer avec toute notre attention, elle nous fournira nombre d'indices précieux pour nous faciliter la réussite de notre sortie de pêche.

Le pêcheur est un observateur du milieu marin qui s'attachera à localiser les zones ou postes dans lesquels les poissons pourront accéder facilement à leur nourriture et tout cela en dépensant le moins d'énergie possible (près du réfrigérateur et près du canapé). Il s'attachera également à noter ses observations sur son carnet de pêche qui deviendra très rapidement une bible indispensable.

Patrick ALVES



La pêche en mer : une approche de la nature et du milieu marin – Étape 1

Il est toujours très intéressant d'écouter les personnes discuter de pêche en mer. Sans trop de marge d'erreur, les sujets principaux abordés lors de ces conversations traitent du matériel (canne, moulinet, fil, hameçon, leurre et appâts).

Certes, ces thèmes sont importants mais il faut bien se rendre à l'évidence que ce ne sont que des outils qui bien sûr nous permettent d'arriver à nos fins à savoir la capture d'un poisson.

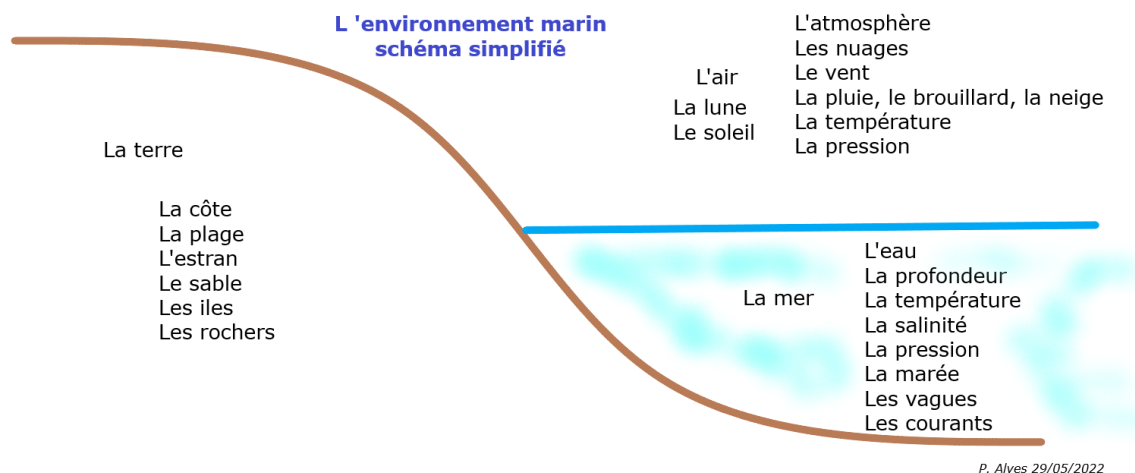
Nous avons tous chez nous une boîte à outils souvent bien remplie mais la réalité est que si nous ne connaissons pas le mode de fonctionnement de ce que nous avons à réparer et quel outil est le plus approprié, cette super boîte ne nous sert pas à grand-chose.

Pour la pêche, c'est exactement le même principe pour le même résultat.

Aussi, nous devons bien considérer les différents aspects de la pêche en mer pour en comprendre les mécanismes et ainsi se donner le maximum d'atouts pour réussir nos sorties de pêche et ne pas compter que sur la chance.

Mais comment décrypter ces mécanismes, comment interagissent-ils, et comment pouvons-nous analyser ce qui se passe autour de nous lors d'une partie de pêche ?

Le milieu marin s'analyse à partir de 3 éléments que sont la terre, l'air et l'eau.



La partie de pêche met en avant des acteurs qui agissent dans les 3 éléments à savoir : le pêcheur, les poissons, coquillages, crustacés, céphalopodes, vers marins, mais aussi les oiseaux le tout sans oublier la flore littorale et marine.

Au centre de cet ensemble, le pêcheur tient une place privilégiée puisque c'est lui qui met en œuvre une stratégie pour capturer les poissons recherchés. Il joue le rôle du chef d'orchestre après avoir mené ses investigations de la même manière que pour une enquête criminelle.

Enfin, si nous écoutons les discours des pêcheurs, nous constatons qu'ils se répartissent en deux grandes catégories : ceux qui prennent régulièrement du poisson et les autres !!!! Il faut bien avouer que cette distinction est des plus grossières et qu'en réalité une partie de pêche réussie n'est pas due uniquement au hasard.

Tout bon pêcheur qui prend régulièrement du poisson a par sa persévérance, son observation, son analyse, ses recherches, réussi à minimiser la part de hasard lors de ses parties de pêche.

Il nous reste à voir comment et de quelle manière.

1 – Profitons des immenses atouts de notre zone de pêche :

- **La marée** : l'atout majeur à notre disposition est la marée. Nous avons l'énorme chance d'avoir des marées dont l'amplitude est la seconde plus forte de la planète. Cela signifie que si elle monte très haute sur l'estran, et redescend également très bas ce qui nous permet de voir la configuration de nos zones de pêche d'une manière bien plus importante qu'ailleurs. Alors profitons-en ! Allons voir à marée basse la configuration de nos lieux de pêche ; prenons des photos, faisons des croquis, prenons des repères, des amers ... Regardons à chaque fois que cela est possible la nature du fond (sable, sable et vase, cailloux, graviers, coquillages brisés, présence de vers marins, de coquillages, pierres avec présence de crustacés, algues ...)
- **La documentation maritime** : en complément de nos observations, nous disposons d'une importante documentation avec les cartes marines qu'elles soient sur papier ou dématérialisée sur notre ordinateur ou notre portable (SHOM, DataShom, Navionic par exemple ...). Ne nous privons pas de cette mine d'informations (carte marine, courants, épaves ...) et regardons sur ces supports ce qui correspond à nos observations
- **L'annuaire des marées** : pour préparer une sortie de pêche, l'annuaire des marée (papier ou dématérialisé) nous donne toute les informations précises pour le déroulement de notre sortie de pêche (pleine mer, basse mer, hauteurs d'eau et marnage, heure marée ...)
- **La météorologie** : de nombreux sites nous indiquent les conditions météorologiques et l'état de la mer pour la date retenue : vitesse de vent et des rafales, direction du vent, température de l'air, température de l'eau, hauteur, direction et fréquence des vagues et de la houle, heure de levée et de coucher du soleil ...
- **Le carnet de pêche** : si pour chaque sortie vous tenez un carnet de pêche, vous disposerez relativement rapidement des informations précises pour préparer au mieux votre sortie,
- **La documentation maritime et halieutique** : c'est une source d'information importante et indispensable pour développer ses connaissances sur le milieu marin dans son ensemble
- **Les sites Internet** : visionner les sites qui traitent de la pêche en mer soit avec du texte, soit avec des vidéos

La pêche

- **Le club** : c'est un lieu de partage et de convivialité où l'équipe d'animation fait tout son possible pour vous donner toutes les informations dont elle dispose pour que vos sorties de pêche soient réussies : ateliers mensuels, ateliers pratiques, montages, explications des cartes marines, documentations techniques ...

2 – Faisons un inventaire des espèces présentes sur notre zone de pêche

Chaque pêcheur pourra établir une liste la plus exhaustive possible des espèces présentes et elles sont nombreuses tant pour la pêche en bateau ou en kayak, que du bord en surfcasting ou en pêche à rôder ou itinérante ou en pêche à pied.

Voici une première liste :

Les poissons : bar, biche, cabillaud, chinchard, congre, coquette ou labre, dorade grise, dorade rose, daurade royale, encornet, calmar, lançon, lieu jaune, maquereau, merlan, mullet, orphie, pagre, plie, carrelet, raie (suivant espèces), rouget barbet, rouget grondin, roussette, saumon, seiche, sole, tacaud, thon rouge, truite de mer, turbot, vieille ...

Les coquillages : amande de mer, bulot, coque, coquille Saint Jacques, couteau, fia (mactre), huître creuse, huître plate, moule, ormeau, palourde (européenne, japonaise), palourde bleue, praire, pétoncle, spicule, telline...

Les crustacés : araignée de mer, bouquet, crabe vert, crevette grise, étrille, homard, langouste, tourteau

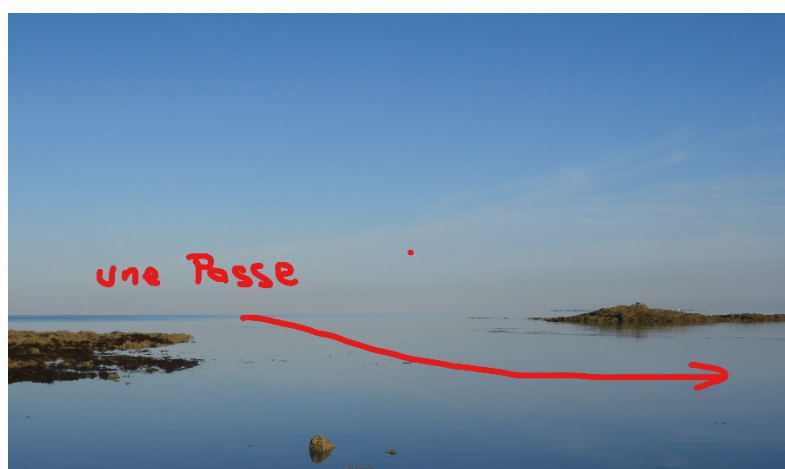
Il ne vous reste plus qu'à compléter pour chaque espèce dans un premier temps la période de présence sur la zone de pêche et avec toutes vos observations les périodes de la marée où les prises sont les plus fréquentes.

Le paradoxe des quelques lignes qui précèdent est que nous n'avons pas encore parler du matériel ... et pour cause :

Le matériel n'est qu'un outil et comme indiqué dans les premières lignes de cet article, disposer d'outils c'est très bien encore faut-il savoir à quoi ils servent, quand et comment s'en servir.

Exemple de repérage d'une zone de pêche de surfcasting et de pêche à rôder.





En pratiquant ainsi, vous développerez la connaissance de votre zone de pêche et ainsi vous réduirez la part de chance et profiterez assez rapidement de votre réussite lors de vos sorties de pêche.

L'étape 2 sera publiée dans les ÉCHOS n° 123.

Patrick Alves

Le montage du trimestre : pêche au leurre avec avançon

La saison automnale est propice à la pêche du bar. Notre cher « labrax » doit se constituer des réserves importantes pour entamer sa migration vers les zones de reproduction.

Je vous propose un montage qui peut s'appliquer aussi bien à la pêche du bar ou même du lieu jaune aussi bien en bateau, qu'en pêche à rôder.

La pêche du bar et du lieu avec teaser

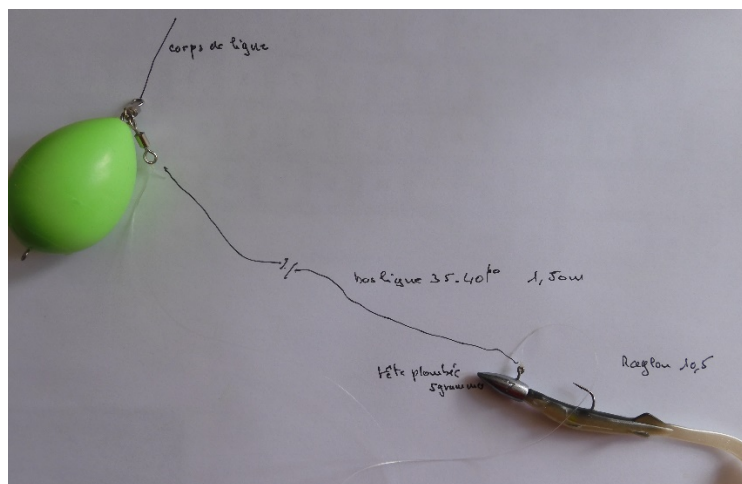


P. Alves 06/2022

Ce montage se révèle très efficace et un nombre important de prises se réalise sur le teaser.

Si la possibilité de prises de gros poissons est réelle, il ne faut pas hésiter à augmenter le diamètre du fluorocarbure et passer au 50/100^{ème} pour le bas de ligne et l'avançon.

Enfin ce montage peut également être utilisé pour la pêche au bulrag en positionnant l'avançon 50 cm au-dessus du leurre terminal.



Patrick ALVES

Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, du bord et en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le **CPAG** compte 400 membres adhérents, plus de 60 partenaires.

Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le **CPAG** organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :

La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer. Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « **Les Échos du CPAG** », adressée à tous les membres et partenaire 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1^{er} trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « **Guides techniques** » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer ...

Il réalise chaque année un « **Annuaire des marées** » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin une permanence sur le port de 10 h à 12 h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant-port.

Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.

Chaque année, lors de l'assemblée générale du club au mois d'octobre, le CAPG récompense des plus belles prises de l'année.

Il organise avec l'APH et le Yacht Club de Granville en partenariat avec le port de Hérel un concours de pêche (le Challenge du Loup).

Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.

Il participe aux Puces Nautiques et à l'embarquement immédiat, au nettoyage du Sound, à la fête des voisins de pontons, ...

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, qualité des eaux, etc.

N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !



Nouvelle adhésion ☐

Renouvellement d'adhésion ☐

Adhésion du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

Civilité : M. ☐ Mme ☐

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : fixe mobile :

Courriel :@.....

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède : un bateau : OUI / NON un kayak : OUI / NON

Immatriculation :

Nom :

Si oui : dans le port de Hérel (place n°) / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / Autre cale :

Sur liste d'attente du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis le

Je pratique :

La pêche en bateau	OUI / NON
La pêche au thon	OUI / NON
La pêche en kayak	OUI / NON
La pêche du bord (surfcasting, pêche à rôder, digues)	OUI / NON
La pêche à pied	OUI / NON

Cotisation au CPAG	OUI/NON	23 €
Cotisation jeune (-18 ans)	OUI/NON	10 €
Cotisation FNPP	OUI/NON	15 €
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4 €
Total de mon règlement		

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement (chèque à l'ordre du CPAG) à l'adresse suivante :

CPAG

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Docteur Paul LAVAT

50400 GRANVILLE

Date :

Signature :

.....**cadre réservé au CPAG**.....
N° de carte CPAG : N° FNPP :
Règlement : chèque ☐ espèces ☐ Enregistrée le

Dorades express au four

Ingrédients

- 2 dorades de 34 cm minimum ou une de 28 par personne
- Citron
- Tomates
- Oignons
- Herbes de Provence ou thym
- Sel, poivre
- Vin blanc

Recette

1. Mettre les dorades dans un plat à four froid après les avoir vidées mais sans les écailler ;
2. Couper les tomates, oignons et citrons en rondelles ;
3. Insérer une rondelle de chaque ingrédient dans le ventre des dorades ;
4. Disposer le reste sur les dorades ;
5. Saler, poivrer ;
6. Verser dans le plat 1/2 verre de vin blanc ;
7. Faire cuire à four chaud thermostat 160 °C pendant 40 minutes.

Remarque : ne pas les arroser, la peau s'enlèvera aisément ainsi que l'arrête centrale.

Jean-Luc BRIAULT

Les prochains rendez-vous

Ateliers mensuels

30 septembre 2022	Les cartes marines et l'électronique de bord : Le GPS, le sondeur, le radar et la VHF. Fonctions et réglages.
28 octobre 2022	Choisir et connaître son matériel de pêche : Les cannes : les modèles (spinning, casting) ; décrypter les informations spécifiées, particularité (souplesse, longueur, résistance). Les moulinets : modèle (spinning, casting), les bobines, le ratio. Le fil : nylon, fluorocarbonate, tresse. Les hameçons : type et taille. Le petit matériel.
25 novembre 2022	La cuisine de la mer : 10 recettes à faire soi-même.

Ateliers « pratique »

L'objectif de ces ateliers est de mettre en pratique la confection de montages pour la pêche du bord, la pêche à rôder et la pêche en bateau.

Le programme 2023 est en cours de préparation et comprendra une suite d'ateliers qui débiteront par la réalisation des principaux nœuds de pêche préalablement à la réalisation des montages spécifiques.

Vous êtes invités à vous manifester auprès du club lors de permanence ou par mail pour nous indiquer vos souhaits et vos besoins.

Ces ateliers pratiques comporteront également des séances spécifiques de lancer qui se dérouleront en bord de mer.

Le programme 2023

Le programme de l'année 2023, année du cinquantenaire du CPAG, sera présenté lors de la prochaine assemblée générale programmée le 14 octobre 2023.